B U L A C

[গ্রন্থাগার] [جامعية] [ЈЕЗИЦИ] [+ꞏiOCꞏ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Paris, le 2 janvier 2026

La directrice du groupement d'intérêt public Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (GIP BULAC),

- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu la convention constitutive du groupement d'intérêt public Bibliothèque universitaire des langues et civilisations,
- Vu l'arrêté du 4 décembre 2024 portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « Bibliothèque universitaire des langues et civilisations », publié au journal officiel du 10 décembre 2024,
- Vu le règlement intérieur et financier du groupement d'intérêt public Bibliothèque universitaire des langues et civilisations approuvé par l'assemblée générale du 15 mars 2023,

ARRÊTE

Article 1er

Délégation générale de signature est donnée à Benjamin GUICHARD, directeur scientifique du groupement d'intérêt public Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (GIP BULAC), pour tous les actes relevant de l'ordonnateur, à compter du 2 janvier 2026.

Spécimen de la signature
du fonctionnaire visé au présent arrêté

Visa de l'autorité chargée du contrôle financier

La directrice du groupement d'intérêt public
Bibliothèque universitaire des langues et
civilisations

Tiphaine Vacqué B U L A C
[ᏣᎳᎩ] [ਜਿਲਕ] [ꠀꠀꠀꠀꠀꠀꠀꠀꠀ] [ᨅᨔᨗ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations
65 rue des Grands Moulins
75013 Paris - www.bulac.fr
T + 33 (0)1 81 69 18 00
F + 33 (0)1 81 69 18 99

ANNEXE IV

MODÈLE DU FORMULAIRE D'ACCRÉDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE DE L'ORDONNATEUR D'UN ORGANISME PUBLIC

Cachet ou dénomination de l'organisme public :

BULAC
Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations
65 rue des Grands Moulins
75013 Paris - www.bulac.fr
T + 33 (0)1 81 69 18 00
F + 33 (0)1 81 69 18 99

Nom du ~~suppléant~~/délégataire (rayer la mention inutile) : GUICHARD

Prénoms : Benjamin

Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation : 01/01/26

Certifié exact, à Paris, le 2 janvier 2026

(**Signature du suppléant/délégataire de l'ordonnateur** servant de spécimen à l'agent comptable pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

Certifié exact, à Paris, le 2 janvier 2026

(**Signature de l'ordonnateur** attestant du caractère exécutoire de la délégation)